



OIC/COMCEC



NOTE DU BCC SUR LE COMMERCE

**BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2020**

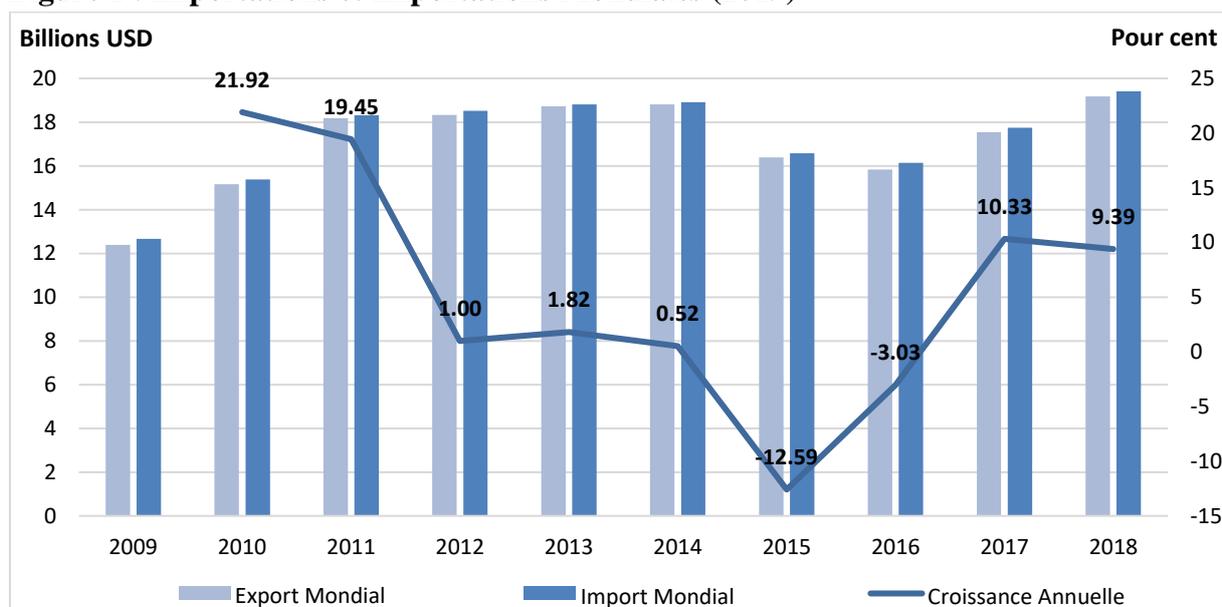
NOTE SUR LA COOPÉRATION COMMERCIALE

1. Introduction

Le commerce international est un catalyseur important pour le développement économique et social. Les preuves indiquent que l'amélioration du commerce international dans les pays contribue à une hausse des niveaux de vie, d'investissements et d'emplois. Plusieurs pays perçoivent le commerce international comme un instrument important pour renforcer leur intégration avec les autres pays et ont pris d'importantes mesures afin d'accroître leur commerce et améliorer leur environnement commercial à travers des initiatives multilatérales, régionales ou bilatérales.

Le commerce mondial a rapidement rebondi en 2009 après la crise de 2008. Cependant, il a enregistré une baisse d'environ 12,6% et d'environ 2,9% en 2015 et en 2016 respectivement. Par la suite, le volume des échanges commerciaux dans le monde a augmenté d'environ 10,3% et de 9,4% en 2017 et 2018 respectivement. Cependant, le commerce mondial a connu une baisse de 2,9 pour cent en 2019

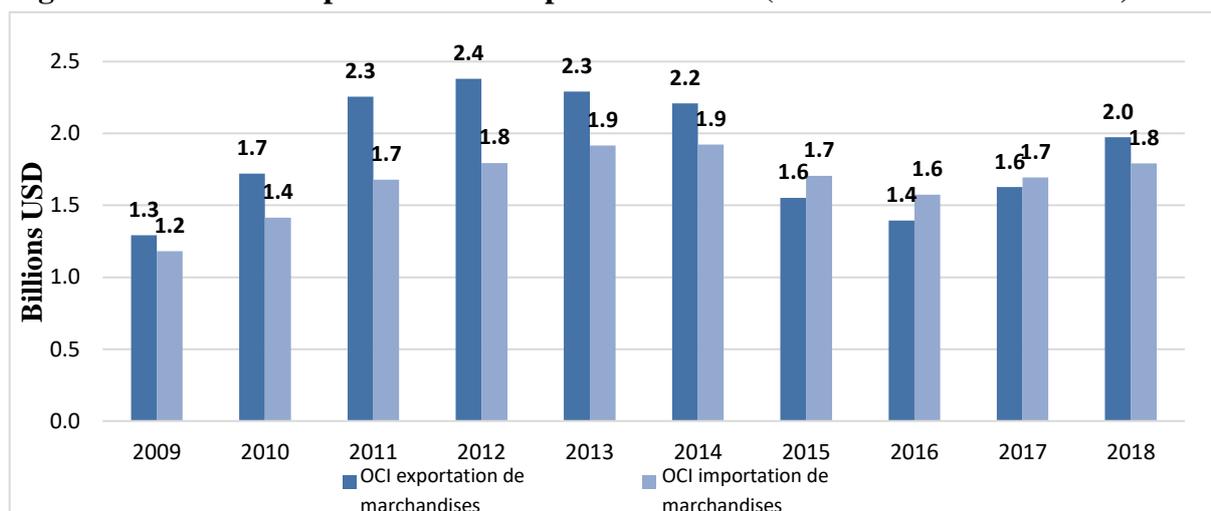
Figure 1 : Exportations et Importations Mondiales (2019)



Source : FMI, Direction des Statistiques du Commerce

Le Commerce des Pays Membres de l'OCI

Comme indiqué dans la Figure 2, les exportations totales de l'OCI ont baissé de 10 pourcent pour atteindre 2 milliards de dollars américains en 201, à 1.8 billions de USD en 2019. De plus, les importations totales de l'OCI ont augmenté d'environ 11 pourcent passant de 1.8 billions de dollars américains en 2018, à 2 billions de USD en 2019.

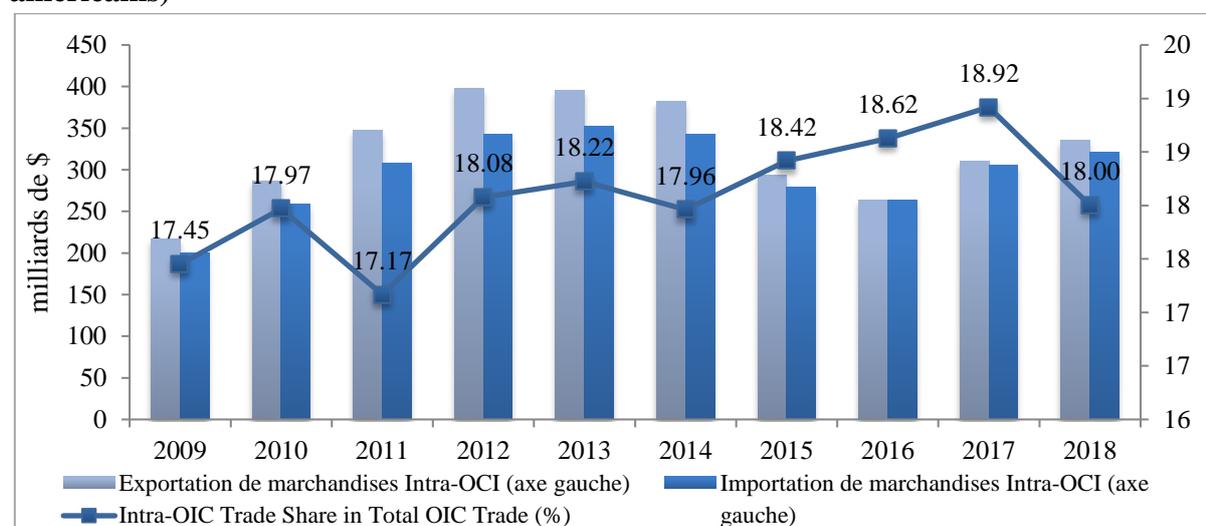
Figure 2 : Total des Exportations et Importations OCI (mille milliards USD-2019)

Source : FMI, Direction des Statistiques du Commerce

Développements du Commerce Intra-OCI

Malgré son fort potentiel, le commerce intra-OCI est loin du niveau espéré en raison de plusieurs problèmes structurels. Les politiques commerciales protectionnistes, les droits de douane élevés, les barrières commerciales non-tarifaires, la faiblesse de la logistique et des infrastructures commerciales, les mécanismes de financement et d'assurance commerciale peu répandus sont les problèmes majeurs auxquels sont confrontés les Pays Membres. De plus, plusieurs pays membres ne disposent pas de ressources financières suffisantes ou des systèmes bancaires et des systèmes de paiement bien fondés ou des cadres juridiques efficaces. Les opérations douanières bureaucratiques et le manque de mécanismes de coordination efficaces entre les agences gouvernementales concernées et le secteur privé constituent d'autres défis auxquels les Pays Membres sont confrontés en ce qui concerne le commerce.

La Figure 3 indique les tendances du commerce intra-OCI depuis 2009. Selon la Figure 3, la part du commerce intra-OCI a augmenté de 17,4% en 2018 à 18,3% en 2019.

Figure 3 : Développements du Commerce Intra-OCI entre 2010-2019 (Milliards de dollars américains)

Source : FMI, Direction des Statistiques du Commerce

2. Tendances Mondiales dans la Facilitation des Échanges

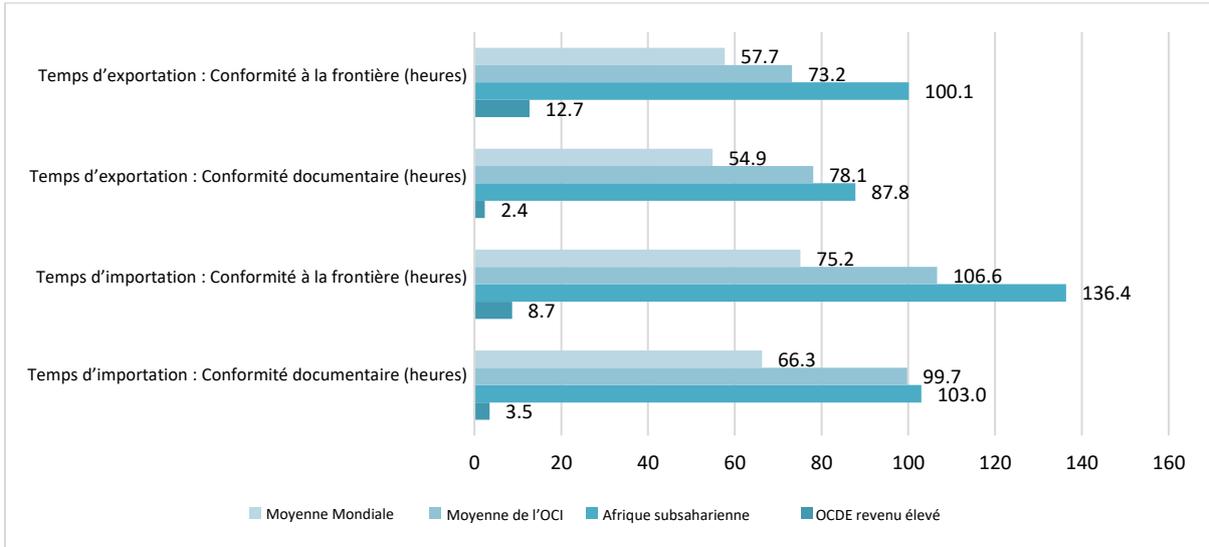
Des développements importants ont eu lieu depuis 2013 en matière du renforcement du commerce mondial. Les négociations commerciales ont franchi une étape importante en 2013 avec l'accord du « Paquet Bali », qui constitue une sélection de questions des négociations du Cycle de Doha, qui étaient plus étendues. Le Paquet a été approuvé par les ministres à la fin de la Neuvième Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue à Bali en décembre 2013. Le Paquet comprend 10 décisions/déclarations ministérielles sur la facilitation du commerce, l'agriculture et le développement. L'Accord sur la Facilitation du Commerce (AFC) est l'un des éléments les plus importants de ce Paquet.

L'AFC définit principalement des mesures visant à éliminer les barrières contre le commerce international par le biais de la rationalisation et de la simplification des procédures douanières. D'après l'OMC, l'Accord pourrait contribuer aux exportations mondiales de marchandises jusqu'à 1 billion de dollars américains par an. L'AFC est entré en vigueur en février 2017 après la ratification des deux-tiers des membres de l'OMC. Jusqu'en septembre 2020, 153 Membres de l'OMC avaient ratifié l'AFC, parmi lesquels 40 Pays Membres de l'OCI.

3. Facilitation du Commerce dans les Pays Membres de l'OCI

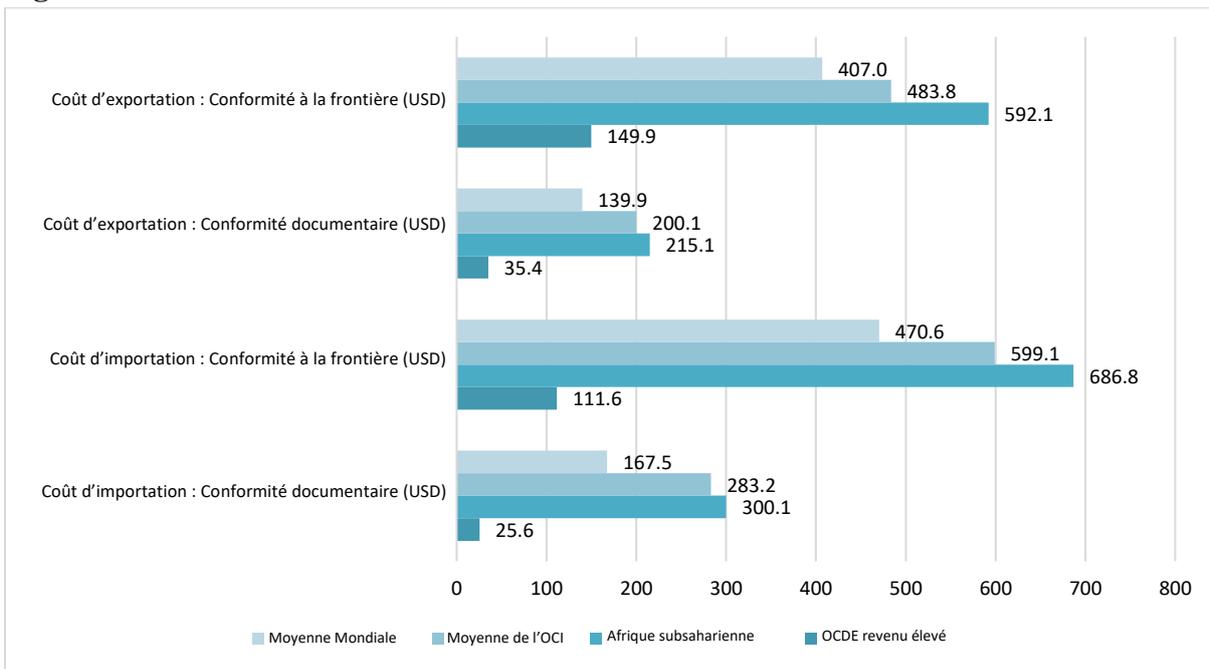
Compte tenu de l'importance de réduire les coûts des échanges commerciaux, la facilitation du commerce est très importante pour les Pays Membres de l'OCI. La performance des Pays Membres de l'OCI varie en termes des opérations commerciales. De nombreux indices ou rapports ont été développés par des institutions internationales afin d'identifier les obstacles liés au commerce international dans les pays. Le rapport de la Banque Mondiale «Doing Business» fait partie de ces rapports ; il calcule le temps moyen et les coûts d'entreprendre des opérations commerciales dans les pays. En termes de commerce transfrontalier, Doing Business mesure l'argent et le temps consommés pendant le transport et la manutention à l'intérieur du pays, la manutention portuaire et la manutention terminale ainsi que le dédouanement ainsi que le contrôle technique des importations dans plus de 150 pays. Les figures 4 et 5 montrent une comparaison du temps et des coûts de conformité aux frontières et aux documents dans le monde, l'OCI et certaines autres régions.

Figure 4 : Temps de conformité aux frontières et aux documents



Source : La Banque Mondiale

Figure 5 : Coûts de conformité aux frontières et aux documents



Source : La Banque Mondiale

En raison de l'importance de la question pour les Pays Membres, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est concentré sur les différents aspects de la Facilitation du Commerce lors de ses récentes réunions. À cet égard, les Groupes de Travail ont élaboré des normes pour renforcer la conformité aux normes internationales, améliorer la coopération entre les agences frontalières et créer des Systèmes de Guichet Unique dans les Pays Membres.

Dans ce contexte, la 15^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est tenue le 22 septembre 2020, en format virtuel uniquement, sous le thème « *Directives pour l'établissement d'organismes nationaux efficaces de facilitation du commerce dans les pays de l'OCI* ». Les gouvernements ont tendance à simplifier leurs procédures et formalités commerciales afin de réduire les coûts des transactions commerciales et d'accroître leur compétitivité dans le commerce. À cet égard, les Organismes Nationaux de Facilitation du Commerce (NTFB) chargés des objectifs de facilitation du commerce offrent une plate-forme de dialogue puissante et formelle à toutes les parties prenantes de la communauté commerciale pour discuter des défis et des solutions commerciales au niveau national. En outre, les NTFB peuvent contribuer activement au développement durable et inclusif des pays axé sur le commerce, à la modernisation des secteurs public et privé et être un catalyseur du progrès économique et social d'un pays.

La nécessité d'établir des NTFB est soulignée dans l'article 23.2 du GTC de l'OMC, qui stipule que les pays « établiront et/ou maintiendront un comité national sur la facilitation des échanges ou désigneront un mécanisme existant pour faciliter à la fois la coordination nationale et la mise en œuvre des dispositions du présent Accord ».

Le manuel sur le sujet qui a été soumis à la 15^{ème} Réunion du GTC souligne que le succès d'un NTFB sera mesuré dans le temps par le niveau de réalisation de sa vision, de sa mission et de son importance stratégique. La planification stratégique et la gestion des performances sont vitales pour l'efficacité et la durabilité d'un NTFB dans le temps. En outre, le manuel souligne qu'une communication efficace entre les parties prenantes, un cadre organisationnel efficace et l'adoption de techniques de gestion modernes pour gérer les opérations de NTFB et exécuter sa stratégie sont les clés de la réussite.

Les principaux problèmes rencontrés par les pays en ce qui concerne Organismes Nationaux de Facilitation du Commerce (NTFBs) sont les suivants :

- Un soutien politique limité dans le temps
- Participation insuffisante des hauts fonctionnaires aux réunions des NTFB
- Ressources douanières (humaines et financières) insuffisantes pour mener à bien les opérations des NTFB. Résistance au changement
- Manque de sensibilisation à l'importance **des NTFB et de la facilitation des échanges**

Tous les documents préparés en vue des Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC(www.comcec.org).

En outre, une réunion consultative a été organisée virtuellement sur le thème « Les impacts de la COVID-19 sur le commerce et la voie à suivre dans les Pays Membres de l'OCI » le 13 juillet 2020. Les représentants de 21 États membres ont participé à cette réunion. Les représentants de la CNUCED, du SESRIC, du CIDC, de l'INMPI et du Bureau de coordination du COMCEC ont également participé à la réunion. La réunion a commencé par l'exploration des impacts de la pandémie COVID-19 sur l'économie et le commerce de l'OCI et a continué avec l'évaluation des politiques de facilitation du commerce dans cet environnement de crise. Les Pays Membres

ont également partagé leurs expériences en matière de lutte contre la crise COVID-19 et les participants ont débattu des possibilités de coopération en fonction des besoins et des expériences des pays membres

4. Le Projet de Référence du COMCEC sur le Commerce : SPC-OCI

Depuis l'établissement du COMCEC, le commerce a été l'un des domaines les plus importants de coopération. En vue de développer le commerce entre les Pays Membres de l'OCI, le COMCEC a lancé plusieurs programmes et projets afin d'atteindre cet objectif. Le Système de Préférences Commerciales entre les États Membres de l'OCI (SPC-OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC pour le développement du commerce intra-OCI.

Afin de rendre opérationnel le SPC-OCI, 10 États Membres devront satisfaire deux conditions en même temps, à savoir la ratification des trois Accords du SPC-OCI et la soumission des listes de concession au Secrétariat du CNC. La liste indiquant les Pays Membres ayant signé/ratifié le SPC-OCI figure à l'Annexe 1.

Cependant, il existe quelques étapes pratiques qui devraient être franchies par les États Membres participants pour l'entrée en vigueur du Système. Dans ce contexte, l'étape la plus importante est la mise à jour des listes de concession. En avril 2019, la Turquie, la Malaisie, le Pakistan, la Jordanie, le Bangladesh, l'Iran, le Maroc et le Conseil de coopération du Golfe au nom de ses 6 États membres ont soumis leurs listes de concessions mises à jour.

La 34^{ème} Session du COMCEC, tenue les 26 et 29 novembre 2018 à Istanbul, a demandé au secrétariat du Comité de négociations commerciales (CNC) de communiquer avec les États Membres participants concernés afin de garantir la soumission des listes de concessions dans le même format et de les distribuer aux États Membres concernés en conséquence.

Par ailleurs, certaines mesures devraient être prises par les Pays Membres pour une bonne exécution du Système, comme imprimer les Documents de Certificats d'Origine du SPC-OCI, transmettre les spécimens des empreintes des cachets au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales et compléter les mesures législatives et administratives internes nécessaires. Après l'accomplissement de ces mesures, le Système deviendrait complètement opérationnel.

En plus des préparatifs techniques pour l'opérabilité du Système de SCP-OCI, les Institutions pertinentes de l'OCI ont organisé de nombreuses activités afin de sensibiliser encore plus sur les avantages potentiels du SCP-OCI.

Une réunion consultative pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre du SCP-OCI a eu lieu virtuellement le 27 octobre 2020 avec la participation des États Participants qui ont ratifié les Accords du SCP-OCI et soumis leurs listes de concessions. Les États participants ont discuté de l'état actuel du système en termes d'achèvement des étapes nécessaires (c'est-à-dire la soumission des listes de concessions mises à jour, l'achèvement des procédures internes découlant des dispositions des Accords du SCPOCI) à prendre pour sa mise en œuvre et pour identifier une feuille de route pour l'avenir.

5. Activités des institutions de l'OCI dans le domaine commercial

Les efforts des institutions concernées de l'OCI revêtent une importance particulière pour la promotion du commerce entre les Pays Membres.

- Le SPC- OCI est le projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce. Le système facilitera non seulement l'augmentation du commerce intra-OCI mais aussi la mise en place d'un cadre de coopération entre les Pays Membres de l'OCI. Ainsi, il constituera une base pour la poursuite de la coopération entre les pays membres. A cet égard, la 35^{ème} session du COMCEC a demandé aux États membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la soumission des listes de concessions au Secrétariat du Comité de Négociations Commerciales (CNC) dans le format standard diffusé par le Secrétariat du CNC pour l'opérationnalisation du SPCOCI au plus tôt. Pour accélérer le processus, le Ministère du Commerce de la République de Turquie, Président des 1^{er} et 2^{ème} cycles de réunions du CNC, a demandé au Secrétariat du CNC d'organiser une réunion consultative virtuelle pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre du SPC-OCI avec la participation des États participants, qui ont ratifié les Accords du SPC-OCI et soumis leurs listes de concessions. Le Bureau de Coordination du COMCEC, en consultation avec le pays hôte et le CIDC (en tant que co-secrétariat du CNC), a annoncé que ladite Réunion Consultative Virtuelle se tiendra virtuellement le 27 octobre 2020.

- Le Sommet halal mondial (WHS) 2019, un événement halal prestigieux dans le monde qui rassemble des conférenciers éminents et des acteurs importants de l'industrie halal, s'est tenu simultanément avec la 7^{ème} Expo halal de l'OCI du 28 novembre au 1^{er} décembre 2019 à Istanbul, sous les auspices de la présidence de la République de Turquie. Le Sommet mondial halal a été co-organisé par l'INMPI, le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et Discovery Events sous le thème « Halal pour toutes les générations : L'importance de la famille et de la jeunesse ».

- L'INMPI a continué à travailler au développement des normes communes indispensables de l'OCI, notamment la norme de tourisme halal OCI/INMPI, qui a été publiée en décembre 2019. L'INMPI a mené 6 programmes de formation sur les normes halal OCI/INMPI afin d'aider à l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

- Lors du 13^{ème} Sommet Islamique tenu du 10 au 15 avril 2016 à Istanbul, Turquie, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, le Président de la République de Turquie et le Président du COMCEC a proposé de créer un Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul au profit des Pays Membres. Sur cette proposition, le COMCEC a mis cette importante initiative à son ordre du jour. La 35^{ème} réunion de l'Assemblée Générale de la CICA a approuvé les statuts du Centre. L'Accord de Siège du Centre a été signé lors de la 35^{ème} session du COMCEC. La CICA et la TOBB entreprennent les derniers préparatifs pour rendre le Centre opérationnel prochainement.

- Les foires commerciales islamiques sont organisées pour accroître le commerce intra-OCI et promouvoir les produits, les industries et les services des pays membres de l'OCI. En plus des

foires commerciales islamiques, des foires et expositions sectorielles sont également organisées par les Pays Membres en coopération avec le CIDC.

- Depuis la 35^{ème} session du COMCEC, le SESRIC a déployé des efforts pour renforcer la coopération Sud-Sud intra-OCI, en mettant en œuvre un large éventail de programmes de renforcement des capacités et d'activités de formation sous le point de l'ordre du jour relatif au commerce intra-OCI. Depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le Centre a réalisé des études et un webinaire sur « les impacts économiques de la pandémie du Covid-19 sur les pays de l'OCI.

6. Financement de Projet du COMCEC

Le financement de projet du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la Stratégie dans sa section commerciale. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTC.

Dans le cadre du sixième appel à propositions de projets, quatre projets ont été mis en œuvre par l'Indonésie, le Liban, la Palestine et l'INMPI. Le projet intitulé « Donner le pouvoir à l'industrie halal de stimuler le commerce intra-OCI » a été mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec la Malaisie, la Turquie, le Bangladesh, le Brunei Darussalam et le Pakistan. Le projet avait pour but d'accroître la sensibilisation et la conformité de l'industrie au concept Halal, aux règles et réglementations essentielles appliquées par les pays membres de l'OCI. À cet égard, une visite d'étude a été organisée en Turquie pour recueillir des données et partager des expériences sur les meilleures pratiques disponibles. Une formation a été organisée en Indonésie pour la certification et l'audit d'assurance halal. Enfin, un atelier axé sur la compréhension et la connaissance du concept de produit halal et des règles et réglementations essentielles appliquées par les pays membres de l'OCI a été organisé en Indonésie.

Le deuxième projet intitulé « Aider les coopératives à améliorer leur accès aux marchés de l'OCI » a été mis en œuvre par le Liban avec les pays partenaires que sont la Turquie et le Koweït. Le projet visait à servir de base à la constitution de piliers d'infrastructure pour la résilience des bénéficiaires et, plus important encore, à la promotion d'une infrastructure de qualité en tant qu'outil contribuant à réduire les obstacles au commerce. À cet égard, une visite d'étude a été organisée en Turquie afin d'échanger des informations sur l'autonomisation des coopératives en termes de normalisation et de développement du commerce. Une formation a été organisée sur le contrôle de la qualité et la normalisation des produits, ainsi qu'un atelier sur l'harmonisation des procédures et les accords de reconnaissance mutuelle.

La Palestine a réalisé le troisième projet intitulé « Introduction de produits d'exportation palestiniens dans certains pays de l'OCI » dans le cadre de la période de mise en œuvre du financement de projet du COMCEC en 2019. Le projet visait à éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires, ce qui conduit directement à faciliter la circulation des marchandises contre

les produits d'exportation palestiniens en changeant toute image négative sur les exportations palestiniennes. Le projet visait également à promouvoir les capacités d'exportation palestiniennes et à élaborer un plan d'action détaillé conjointement avec les homologues du projet, qui sera mis en œuvre dans les années à venir. À cet égard, deux visites d'étude ont été effectuées en Algérie et en Indonésie pour promouvoir les produits d'exportation palestiniens et élaborer un plan d'action détaillé conjointement avec les homologues du projet en vue de stimuler le commerce.

Un autre projet intitulé « Augmenter la sensibilisation Halal du public dans les pays de l'OCI » a été mis en œuvre par l'INMPI. L'objectif de ce projet avait pour but d'accroître la notoriété et la connaissance du Halal auprès du public et des spécialistes en produisant des supports multimédias de grande qualité et fiables. À la fin du projet, 5 courts métrages sur différentes questions halal pour la sensibilisation du public, des bandes dessinées et des livres de coloriage pour les enfants et un manuel de formation halal illustré ont été produits.

En outre, dans le cadre du 7^{ème} appel à propositions de projets, 4 projets commerciaux ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets ne sont toutefois pas encore terminés en raison des retards dus aux restrictions de voyage international imposées par la pandémie COVID 19. Par conséquent, ces projets devraient être finalisés en 2021. Les projets de financement sélectionnés qui doivent être achevés dans le cadre de la 7^{ème} période de mise en œuvre du FPC sont les suivants :

Le projet intitulé « Transformation numérique pour améliorer la facilitation du commerce » sera mis en œuvre par la CICIA. Le projet vise à créer une vision parmi les chambres de l'OCI et à établir un programme de transformation numérique afin d'établir un plan stratégique pour guider les chambres dans leur contribution au développement du secteur privé. Un atelier sera organisé sur la transformation numérique pour améliorer la facilitation du commerce.

Le deuxième projet intitulé « Améliorer le système de contrôle des importations et des exportations alimentaires » sera mis en œuvre par les Maldives dans le cadre d'un partenariat avec la Turquie et la Malaisie. Le projet vise à harmoniser l'infrastructure de la qualité des aliments avec les systèmes internationaux et à accroître la capacité humaine connexe pour améliorer le commerce avec d'autres pays. À cet égard, une visite d'étude en Turquie sera organisée pour obtenir des informations sur le mécanisme de contrôle de la sécurité alimentaire, ainsi qu'un programme de formation sur l'harmonisation du système de contrôle des importations et des exportations alimentaires avec les normes internationales.

Le troisième projet intitulé « Gestion efficace des frontières par le biais d'un poste frontalier unique (OSBP) » sera mis en œuvre par le Soudan en partenariat avec le Tchad, l'Égypte et la Tunisie. Le projet vise à encourager la coopération entre les pays partenaires et à renforcer l'intégration commerciale en simplifiant les procédures commerciales, en améliorant la capacité des administrations douanières et des systèmes intégrés dans l'OCI. Une visite d'étude sera organisée en Tunisie pour transférer les connaissances de l'expérience sur la gestion efficace du (OSBP) ainsi qu'un programme de formation sur la gestion efficace du OSBP.

En outre, l'INMPI mettra en œuvre le projet intitulé « Formation de la Fondation Halal OCI/INMPI pour la région Afrique » en 2021. Ce projet vise à former des experts compétents dans le domaine du marché Halal, des normes OCI/INMPI et de la certification Halal, de l'adoption et de la mise en œuvre des normes et de l'utilisation des normes OCI/INMPI en matière d'aliments Halal.

Le 8^{ème} appel à propositions de projets a quant à lui débuté le 1^{er} septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site web du COMCEC (project.comcec.org).

ANNEXE 1

ÉTATS MEMBRES AYANT SIGNÉ/ RATIFIÉ LES ACCORDS SPC-OCI (Jusqu'en Avril 2019)

No.	États Membres	Accord-Cadre		PRETAS		Règles d'Origine SPC-OCI		Soumission des Listes de Concession
		Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	
1	Bahreïn	√	√	√	√	√	√	√
2	Bangladesh	√	√	√	√	√	√	√
3	Bénin	√	---	√	---	√	---	
4	Brunei Darussalam	√	√	---	---	---	---	
5	Burkina Faso	√	---	√	---	√	---	
6	Cameroun	√	√	√	√	√	---	
7	Tchad	√	---	---	---	---	---	
8	Comores	√	---	√	---	√	---	
9	Côte d'Ivoire	√	---	√	---	√	---	
10	Djibouti	√	√	√	---	√	---	
11	Égypte	√	√	√	---	---	---	
12	Gabon	√	√	---	---	---	---	
13	Gambie	√	√	√	√	√	√	
14	Guinée	√	√	√	---	√	---	
15	Guinée-Bissau	√	---	√	---	√	---	
16	Indonésie	√	√	√	---	√	---	
17	Iran	√	√	√	√	√	√	√
18	Irak	√	√	---	---	---	---	
19	Jordanie	√	√	√	√	√	√	√
20	Koweït	√	√	√	√	√	√	√
21	Liban	√	√	---	---	---	---	
22	Libye	√	√	---	---	---	---	
23	Malaisie	√	√	√	√	√	√	√
24	Maldives	√	√	---	---	---	---	
25	Mauritanie	√	√	√	---	√	√	
26	Maroc	√	√	√	√	√	√	√
27	Niger	√	---	√	---	√	---	
28	Nigéria	√	---	√	---	√	---	
29	Oman	√	√	√	√	√	√	√
30	Pakistan	√	√	√	√	√	√	√
31	Palestine	√	√	√	√	√	√	
32	Qatar	√	√	√	√	√	√	√
33	Arabie Saoudite	√	√	√	√	√	√	√
34	Sénégal	√	√	---	---	---	---	
35	Sierra Leone	√	---	√	---	√	---	
36	Somalie	√	√	√	√	√	√	
37	Soudan	√	---	√	---	√	---	
38	Syrie	√	√	√	√	√	√	√*
39	Tunisie	√	√	√	---	√	---	
40	Turquie	√	√	√	√	√	√	√
41	EAU	√	√	√	√	√	√	√
42	Ouganda	√	√	---	---	---	---	
		42	32	33	18	32	18	14

*L'adhésion de la République Arabe Syrienne a été suspendue lors du 4^{ème} Sommet Extraordinaire de l'OCI.